|  |  |
| --- | --- |
| **la**

|  |
| --- |
| **cgt** |

Dassault Martignas |

 Martignas, le 09 février 2015

 Monsieur le Directeur,

Lors du point Com du mardi 03 février 2015, les salariés sont informés des modalités concernant les obsèques de M.Papaléonidas (jeudi 05 février à 14h30) à savoir : - pour les équipiers du matin, pas de problème puisqu’ils terminent à 14h00, - pour les équipiers du soir, vous proposez qu’ils embauchent à 13h00, - pour le personnel en journée normale, vous donnez le choix entre prendre une APTT ou une APTT récupérable, la prise d’une journée de congé ou une demi-journée d’ancienneté.

A 15h30, ce même jour, je suis personnellement venu dans votre bureau afin de vous informer des différents souhaits des salariés qui proposaient d’autres alternatives, à savoir : prendre du sans solde ou venir en équipe de matin, sans les contreparties, ce qui allait de soi. Vous m’avez répondu que vous deviez voir ...

Vous êtes revenu me voir, dans l’atelier, vers 18h00, pour me faire part de votre décision : les propositions faites étaient impossibles à mettre en place, notamment à cause du logiciel société qui empêche ces mesures d’être mise en place et ceci, malgré un précédent, il y a trois ans, dans des conditions similaires.

J’ai informé les élus CGT de la situation qui ont délégué trois élus pour vous rencontrer. Dans un premier temps, connaissant le sujet de notre intervention, vous n’avez pas souhaité nous rencontrer. Je cite : « …je n’ai pas de temps à perdre, je me suis déjà exprimé, je ne reviendrai pas dessus… ». La délégation CGT est tout de même rentrée dans votre bureau et vous a seulement exposé des points de vue divergents des vôtres (propositions exprimées par le personnel) sur les modalités pour permettre aux salariés de quitter l’entreprise en toute régularité. Il s’en est suivi un débat qui s’est rapidement dégradé dans la teneur des paroles et du ton. Vous avez refusé toutes les propositions en bloc.

Vous avez alors prononcez des mots et phrases que nous estimons déplacés étant donné les circonstances. Votre ton et verbe sont montés très rapidement jusqu’à et je cite : « vous essayez de demander encore plus de choses sur le dos d’un défunt… ». Il s’en est suivi une altercation verbale des deux côtés et nous avons évoqué votre savoir être et savoir vivre… Dans un élan d’énervement de votre part, vous nous avez instamment demandé de quitter votre bureau.

Tous les élus CGT s’indignent de votre façon désinvolte de procéder, de votre impertinence, de vos méthodes suffisantes et « cavalières » pour régler les situations conflictuelles. Ces procédés sont inconvenables de la part d’un directeur de site d’entreprise. Et une fois de plus, nous devons subir vos élans de colère. Je vous laisse méditer sur les propos du Dr Albert SHWEITZER : « il faut moins de gestion de la ressource humaine mais plus de gestion humaine des ressources », « l’exemple n’est pas le meilleur moyen d’avoir une action sur autrui, c’est le seul ».

Nous ne voulons pas faire d’amalgame mais même quand il s’agit du décès d’un de nos camarades, nous n’arrivons pas à trouver un terrain d’entente! Vous restez dans la « mouvance » de ces derniers mois où le maitre mot est l’intransigeance. Où est le savoir être que vous prônez tant ? Qu’est devenue la « grande famille Dassault » ? Ce n’est pas la première fois que vous prenez des libertés de langage envers les élus CGT que ce soit en « OFF » ou en séance plénière. Malgré votre position hiérarchique, toutes les paroles ne vous sont pas permises.

Monsieur le Directeur, malgré tout le respect que nous vous devons au regard de votre fonction, ce courrier est un avertissement que la CGT Dassault Aviation Martignas vous donne. Nous exigeons davantage de modération dans vos propos et du respect vis-à-vis des élus CGT et à travers eux, du personnel dans son ensemble. Paul Valéry disait : « le plus farouche orgueil naît surtout à l’occasion d’une impuissance ».

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, nos plus sincères salutations.

Pour la CGT Dassault Martignas, le secrétaire M. BEURIER Christophe